Arrestation pour vol. — La dommée Amélie Sollie, femme Lebecque, demeurant rue du Tilleul, a été mise en état d'arrestation sous la prévention de vol d'une montre au préjudice du sieur Deschemacker, rue de la Croix-Rouge.

L'inculpée nie le vol qui lui est imputé.

Elle a déjà subi deux condamnations pour vol.

Vol de linge. — Un vol d'une partie de linge a été commis dans la nuit de dimanche à lundi au préjudice des époux Vandekerkove aux Prémontrés.

Le linge était étendu sur une corde derrière la maison.

Société municipale de Gymnastique et d'Armes l'Union Tourquennoise. — M. le Président de la Société municipale de gymnastique l'Union Tourquennoise vient de recevoir de M. le Maire de Calais, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 31 décembre dernier contenant un mandat-poste de 20 francs, destiné à être départi aux familles des victimes de la tempête dernière.

« A ce nom de l'Alsacienne bienfaisante, je vous remercie de votre bon et si vous avez d'avance, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le Maire de Calais,

« E. Tétaert. »

Nous apprenons en outre, que l'Union Tourquennoise organise pour le dimanche des rameaux, 15 mars, une seconde fête d'hiver, avec le concours de l'Association symphonique et de l'Association littéraire et dramatique.

Avec de tels éléments, le succès qu'obtiennent chacune des fêtes organisées par cette société municipale de gymnastique ne peut aller qu'en augmentant.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Dupont, TOURCOING

Spécialité de Maison ELEAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés.

WATTRELOS

Mort de M. Carbonnet. — Nous apprenons avec regret la mort d'un des plus dévoués agents de la police de Wattrelos, à Wattrelos; Louis Carbonnet, brigadier des gardes-champêtres.

Louis Carbonnet est né à Saingbin-en-Mélantoise le 2 octobre 1834.

Le 20 novembre 1868 à son retour du régiment il fut désigné pour aux gardes champêtres à Wattrelos, fonction qu'il a remplie jusqu'à ce jour avec un dévouement sans borne et une loyauté parfaite.

Ses chefs hiérarchiques sont là pour reconnaître les brillantes qualités de M. Carbonnet.

Le 15 juin 1891, en récompense de ses services, il était nommé brigadier.

Hélas! il ne devait pas porter longtemps ce grade, car il y a quatre mois, une terrible maladie l'obligea à quitter son service.

Nous adressons à sa famille éprouvée nos sentiments de condoléance.

WASQUEHAL

Bureau de Bienfaisance. — M. Clément Bétheuil, de la Compagnie des Chemins de Fer de Wasquehal, tient à remercier les dames pour leur affectueuse à une distribution extraordinaire de secours aux indigents inscrits au bureau de Bienfaisance.

Au nom des pauvres, nous remercions cette charitable personne, qui s'intéresse du sort des malheureux, et désirerions que beaucoup suivent son exemple.

Réunion du bureau de bienfaisance. — Lundi prochain 8 courant, la commission administrative du bureau de bienfaisance se réunira pour délibérer sur les articles suivants :

1° Règlement des comptes de 1892 ; 2° Demandes de secours ; 3° Révision de la liste des indigents ; 4° Objets divers.

BONDUES

Braconniers. — Mercredi vers 9 heures du matin, les gardes particuliers de M. Bouillant ont surpris trois individus braconnant dans les propriétés. Ils les poursuivirent et capturèrent un rabatteur, Henri Devilder, journalier à Linselles qui a refusé de désigner ceux qui se trouvaient avec lui.

LILLE

Arrestation d'une bande de voleurs au camion

Nos lecteurs ont encore présents à la mémoire les nombreux vols au camion, dont nous les avons entretenus à souvent ces derniers temps.

Depuis le 19 décembre dernier cependant, il semblait que ces voleurs avaient renoncé à ce mode de travail, ou n'amendant plus particulièrement les voitures de tête qui stationnement devant les maisons de commerce.

Cela n'empêchait pas la police de continuer ses recherches avec activité. M. Garnier, commissaire de police du 4e arrondissement, notamment, faisait d'en nombreuses investigations, qui, tout été, hélas, couronnées de succès.

Les soupçons du commissaire s'étaient portés surtout sur deux repris de justice, dont l'un est connu des verrous et l'autre était en traitement à l'hôpital Saint-Sauveur. Ce dernier était sorti avant-hier de l'établissement hospitalier, quand on plaça sur sa trace voie de cuir, Plus de doute, c'était bien l'un des voleurs.

M. Garnier le fit filer et connut ainsi le repaire des voleurs.

La maison de recel

Place aux Oignons n° 6, existe une maison vétuste bouge, que depuis deux ans et demi environ, est vous habiter la famille Couvey, composée du père, de la mère et de quatre enfants.

Cette maison a deux issues, l'une donnant place aux Oignons, l'autre dans la cour située derrière.

Pour des raclleurs, c'était tout ce qu'ils pouvaient désirer.

Les Couvey ne vivainent pas et pour cause. L'homme âgé d'environ 45 ans, ne voyageait que lui-seul; la femme, à peu près le même âge, allait vendre sur les marchés, tant de la ville que des environs des étoffes, du fil, en mot tout ce que comprend le commerce de mercerie.

Elle se faisait accompagner de son fils ainé âgé de 15 ans; tandis que sa fille Zulma, mariée il y a quelques fours à Georges Dufémy, maçon, cité Centrale, entretenait le ménage.

Pendant toute la nuit, c'était dans cet antre un va-et-vient constant : on y apportait des ballots de marchandises volées sur les camions et que la femme emportait le matin, soit dans un panier d'osier, soit sur une baladeuse, pour aller les écouler sur les marchés.

Perquisition

Hier matin à la première heure, M. Garnier se trouvait avec M. Florin, inspecteur, et des agents au domicile des époux Couvey et y procédait à une perquisition minutieuse. La femme était partie, suivant son habitude au marché d'Armentières; il n'y avait au logis que le mari et deux enfants plus un jeune homme d'une quinzaine d'années, qui était venu se joindre à eux depuis quelques jours.

Dans ces recherches, le commissaire trouva, sinon les marchandises, tout au moins les enveloppes, toiles d'emballage, etc. qui les avaient renfermées. Tout-à-coup il se trouva en présence des vêtements volés dernièrement à la Grande-Maison, rue Faidherbe et fit ajouter séance tenante et enchaîner Couvey ainsi que le jeune homme, qui furent mènés au poste de police.

Dans l'après-midi, un commissionnaire vint, sur ses charrette, chercher les premières flagrantes du vols et les emporta au commissariat de 4e arrondissement.

Cinq arrestations

Dans l'intervalle, un nommé Olivier, agé d'une trentaine d'ans, vint prendre place aux Oignons fut également appréhendé.

M. Garnier réussit alors à faire avouer à Couvey une quarantaine de vols et lui fait donner le nom de certains complices.

La police de sûreté fut mise en mouvement et bientôt elle s'emparait de Sanders, précisément l'auteur du vol commis à la Grande-Maison.

Restait la femme à pincer. Une souricière fut établie à la gare et une autre à son domicile. Ce fut sage précaution; car, prévenue, on ne sait comment, elle était descendue à une petite gare avant Lille et était rentrée en ville par le tramway de la porte d'Arras.

Mais, en arrivant à Lille, vers dix heures du soir, elle tombait dans les mains d'agents qui s'emparèrent de la coupable.

M. Garnier :

C'est terrible, mais tout ce dont on l'accuse est complet mordicus (elle ignore ses avenx) que son mari est innocent.

Tous ces individus sont des repris de justice dangereux.

La jeune manière, qui avait été arrêtée le matin, a dû être relâchée faute de preuves. Quant à son mari, Georges Dufémy, il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes, il sera aussi sous les verrous.

***

Aujourd'hui, M. le commissaire de police interrogera les diverses personnes qui ont été victimes des vols.

***

Tous les détails qu'on vient de lire ont été recueillis par nous avec la plus grande peine, aucune indiscrétion n'ont existé et nous avons commis quelques erreurs involontaires, quand ils auront que la police, suivant sa longue habitude, a été de nous indiquer certaines en quelques lignes, sans nommer les noms et adresses, que lorsqu'elle a été convaincue qu'elle ne pouvait plus la tenir secrète (fondant quelques jours encore, probablement).

Les accidents. — Jeudi soir, vers cinq heures et demie, M. Georges Folaot, rue du Marché 65, est tombé en patinant et a été pris d'une syncope.

Après avoir reçu quelques soins, il a pu regagner son domicile.

— Hier matin, vers 8 heures, M. Alphonse Durnez, 25 ans, à La Madeleine, enlevait un sac d'une pile de marchandises chez M. Colfo, en cette commune, quand la pile s'effondra sur lui. On le releva avec la jambe droite légèrement fracturée à la rotule et la jambe gauche du corps. Le pauvre homme a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur à l'aide de la voiture d'ambulance.

— Dans la même matinée, un artilleur du 129e régiment de forteresse, M. Guérin, a été frappé d'une congestion cérébrale occasionnée par le froid, dans la rue Royale. Transporté d'abord à la Citadelle, il a été ensuite conduit à l'Hôpital Militaire.

Ecrasé entre deux voitures

Hier soir, vers six heures, M. Bassecourt, marchand de carbons et de coke, rue de Condé, revenait de Croix avec une voiture chargée, quand, rue du Pont-du-Lion-d'Or, au face de l'avenue Leblanc, il fut arrêté par un camion de brasseur qui venait en sens inverse et violemment serré entre les deux véhicules.

Les garçons brasseurs s'empressèrent aussitôt à son secours et l'ayant relevé, le transportèrent dans l'estaminet où, malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Bé coup, il rendit le dernier soupir.

Le feu. — Hier matin vers trois heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Kiener, qui se plaignent au tribunal civil, rue des Fleurs, 20 et les pompiers des postes de la Mairie et de la Halle aux Draps sont vite arrivés mettant sur les lieux, mais tout était déjà terminé; quelques seaux d'eau avaient suffi pour éteindre le feu, attribué à un vice de construction dans la cheminée.

Les dégâts s'élevant à une centaine de francs, sont couverts par une assurance.

— Un feu de cheminée, qu'on a occasionné autre dégât, s'est déclaré rue Saint-Catherine, 4.

— Hier après-midi, vers deux heures et demie, un autre commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Vanor polynome, tailleur, rue de la Piquerie, 1. C'est dans une chambre du premier étage, où se trouvaient du linge et des vêtements que le feu a pris. En moins d'une demi-heure, les pompiers alités des voisins, se rendirent maîtres du sinistre.

Comme chez M. Kiener, le feu est dû à un vice de construction de cheminée. Les dégâts s'élèvent à 800 francs et sont couverts par une assurance.

Les vols. — Jean Pieger, 60 ans, domicilié à la ferme, aux Bassins, a été arrêté pour vagabondage et vol d'une paire de chaussures chez M. Verlac, rue de Juliers, 44.

— En vertu du mandat décerné par le parquet de Lille, la police a arrêté Auguste Cousart, 2 ans, domestique de ferme, sans domicile, inculpé de vol.

LE NORD

Armentières. — *Mort accidentelle.* — A cause de son grand âge, M. Jean Debaux, l'une des deux malheureuses victimes de l'accident de voiture de lundi dernier n'a pas survécu à ses blessures.

Le vieillard est mort lundi soir, à dix heures, chez son fils, rue de Dunkerque, où il avait été transporté.

DOUAI

Accident mortel

Vendredi matin, à 7 heures 40, un accident grave est survenu au Marsage dans les circonstances suivantes :

M. Varrêt François, 48 ans, domicilié à Merville, patron du bateau *la Jeune Louise*, a été tamponné par l'express au passage du relarge au moment où il se disposait à traverser la voie.

Un train de marchandises venait de passer et M. Varret n'avait pas aperçu le train de voyageurs venant en sens inverse.

Il a été traîné sur une dizaine de mètres et a eu le pied gauche coupé et la tête gravement contusionné.

Ce malheureux a été transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu, où il est mort vers 9 heures du matin.

Accidents. — Jeudi dans la matinée, Mme Albertine Duvivier, 62 ans, ménagère, rue Bouchère a fait une chute rue de la Mairie et s'est fracturé la jambe droite.

— Dans l'après-midi, un représentant de commerce, M. Sellier Castel, 60 ans, domicilié à Fouilloy (Somme) s'est une chute en sortant d'un urinoir à la gare et s'est fracturé la jambe gauche.

Ces deux blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Somain. — Le jeune Théodore Carpentier, âgé de 15 ans, a arrêté en cheval emballé. Non félicitations.

VALENCIENNES

Denain. — *Grave affaire de mœurs.* — François, 62 ans, maître d'hôtel de M. Lehry, propriétaire, a été arrêté et conduit à Valenciennes pour être mis à la disposition du parquet. Cet individu est inculpé d'attentats à la pudeur commis sur plusieurs fillettes. Nous reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu.

Bouvrages. — Hier matin, vers 7 h. 1/2, un jeune de la commune de Bouvrages, se rendait chez Sotelmes, le cadavre d'un vieillard, âgé de 75 ans, inconnu dans le hameau.

La veuve Sotelmes, M. Vetles Delbaye, médecin, qui a assisté, dans la nuit, à la mort était malade, qu'il fallait l'attribuer à une congestion cérébrale ayant le froid pour cause.

Le vieillard avait été trouvé dans un lit en un tête de pavillon mitoyen à la maison du Francois Cady, né à Anzin en 1820. Ce titre indiquait une pension de 600 fr. néanmoins tout porte à croire que son propriétaire ne l'avait à la mendicité.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer français *Pampa* a le 3 janvier pour Londres et Dunkerque avec des laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies et diverses marchandises pour le Havre (attendu le 4 courant).

Le steamer *Wellington* de la même Compagnie est parti de Dunkerque le 3 janvier pour Dunkerque avec des laines Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc., et diverses marchandises (attendu vers le 8 courant).

Sinistres. — Hier, vers 8 heures du soir, M. Eckelhoud Alphonse, 29 ans, mécanicien, revenant de Coudekerque-Branche, était tombé dans le canal de Bergues, au fond de la rue de Lille. Il en a été retiré par M. Rett, 18 ans, 29 ans, forgeron, rue de Paris.

Toutes ses félicitations au courageux sauveteur.

Commencement d'incendie. — Hier soir, vers 8 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une pièce de tracée du bas, une lampe à pétrole allumée se détacha soudain et tombant sur le parquet, une grande flamme monta et tout consumer.

Heureusement, la propriétaire de ce malheureux accident, qui a pu éteindre l'aide d'une pelle qui était cendre.

Malo les Bains — Le conseil municipal se réunira le 7 courant à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1° Requête relatives à l'achat de terrain et à l'indemnité ; vote du Conseil ; 2° Projet de création d'une école de garçons ; 3° Kiosque et empierrement de la place Turenne ; 4° Eguillage, mât et signal à apposer à l'entrée du port de la Chaussée-Neuve.

Saint-Pol sur Mer. — Pendant que Mme Cornette, ménagère de fourages, surveillait une livraison qu'elle faisait, des voleurs inconnus ont pénétré chez elle et emportèrent du linge du comptoir contenant une somme de 20 fr.

TENTATIVE DE VOL AVEC EFFRACTION

dans un poste d'octroi à Bergues

Pendant l'un des dernières nuits, de hardis malfaiteurs ont tentés de forcer le poste d'octroi de la porte d'Hondschoote, pendant qu'ils y étaient, ils ont essayé de voler.

Ils ont pénétré dans le poste d'octroi, en brisant les vitres du bureau et ont tenté de forcer le tiroir où la recette. Et, les voleurs durent s'en retourner bredouille.

Armfoutts-Cappel — Chez Mme Julie Whets, des individus ont fait main basse sur 2 poules et 12 lapins.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Victime du froid. — Dame Delobel, commissionnaire en chemin de fer, revenant avant-hier soir, à son domicile, a été frappée d'une congestion cérébrale produite par le froid, et l'a ensuite on la trouvé mort vers 10 h.

Noyelles-sur-Bellonne. — La police de Boulogne a reçu, hier, Pierre Dupuis, cultivateur de Noyelles-sur-Bellonne, âgé de vingt ans, chez M. Bar, marchand, boucher à Boulogne.

BÉTHUNE

Lens — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une grande cavalcade au bénéfice du Bureau de bienfaisance aura lieu cette année à Lens. Les représentants des différents cercles de la ville se sont réunis jeudi soir, dans une des salles de la mairie à leffet de se concerter sur les mesures à prendre pour l'organisation du cortège, qui sortira le dimanche de la mi-carême.

Afin de rehausser l'éclat de cette fête la concours de plusieurs musiques voisines va être sollicité.

Nous pouvons dès à présent annoncer que rien ne sera négligé pour assurer le succès de cette cavalcade, laquelle, si nous en jugeons par les dispositions prises sera très brillante et digne de la cité lensoise.

Puisqu'il s'agit de soulager de malheureux, les organisateurs peuvent en cette circonstance compter sur le concours le plus empressé de notre Jonnal.

Barnes. — Pour complicité et vols de recèles, le nommé Jean de M. Isaïdore, ébéniste et Jules Jean Baptiste, cultivateur à Barnes, la gendarmerie vient de diriger proche ... contre un nommé Emile, François et Joseph Wantier, mineurs, et Becquet Sabine, ménagère.

Vendin-le-Vieil. — Profitant de l'absence de la famille Vétudin à Douai, voyre Bigotte, mineur, un individu jusqu'alors demeuré inconnu a saisi hier soir dans la demeure de celle-ci, où il a soustrait une certaine somme d'argent déposée dans un tiroir.

Les recherches sont faites dans le but de découvrir l'auteur de ce vol.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Importants détournements. — M. Sauvage, receveur principal, entrepreneur à St-Pol, vient d'être à l'entreprise, vaudrait de la part d'un homme qui, depuis quelques années était employé chez lui et auquel il avait accordé sa confiance, d'un vol qui se pratiquait sur le compte, sur une grande échelle et qui, malheureusement, s'est découvert grâce à l'arrivée de M. Boutet, sous-directeur à St-Pol.

Il a gâté d'un manquant de grande quantité de tabac en cendre, tabac en paquet, évalués à 2,400 fr. ; depuis longtemps les débitants de tabac avaient à se plaindre de ne pas recevoir leur compte en règle. On recherche les receleurs.

SAINT-OMER

Accident mortel à Oye

M. Delrocq, 34 ans, domestique chez M. Tricquet, a été violemment frappé à la tête par une grande porte renversée. On le trouva mort quand on voulut lui porter secours.

MONTREUIL

Découverte d'un enfant. — Les ouvriers de M. Haver Frédéric ont découvert, hier, dans la Canche, le cadavre d'un individu qui paraissait y avoir séjourné pendant plusieurs jours.

On n'a pas encore établi l'identité.

Marconne. — Le garde champêtre de Marconne, Honoré Berthe, retournait chez lui vers 10 heures, lorsqu'il glissa et se fractura une jambe.

Le malheureux, traité par le froid, appelé en vain au secours, ce n'est que le lendemain, vers à cinq heures, que des ouvriers le trouvèrent à moitié gelé et presque évanoui.

M. Honoré Berthe fut transporté aussitôt chez M. Georges Nau, tailleur, où on le rechauffa, puis on le reconduisit sur un matelas à son domicile.

Son état est très grave.

CALAIS

Abus de confiance. — Après enquête, la police a dressé procès-verbal à la charge de M. Kosta, Eugène, 28 ans, pour abus de confiance au préjudice de son patron M. Vandeninghen, négociant, rue St-Michel.

DOUAI

Tribunal Correctionnel de Douai

Hier, dans le courant de l'après-midi, on a trouvé dans un étang du Bois-Bernard, à Sainte-Solesmes, le cadavre d'un vieillard, âgé de 75 ans, inconnu dans le hameau.

La veuve Sotelmes, M. Vetles Delbaye, médecin, qui a assisté, dans la nuit, à la mort était malade, qu'il fallait l'attribuer à une congestion cérébrale ayant le froid pour cause.

Le vieillard avait été trouvé dans un lit en un tête de pavillon mitoyen à la maison du Francois Cady, né à Anzin en 1820. Ce titre indiquait une pension de 600 fr. néanmoins tout porte à croire que son propriétaire ne l'avait à la mendicité.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer français *Pampa* a le 3 janvier pour Londres et Dunkerque avec des laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies et diverses marchandises pour le Havre (attendu le 4 courant).

Le steamer *Wellington* de la même Compagnie est parti de Dunkerque le 3 janvier pour Dunkerque avec des laines Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc., et diverses marchandises (attendu vers le 8 courant).

Sinistres. — Hier, vers 8 heures du soir, M. Eckelhoud Alphonse, 29 ans, mécanicien, revenant de Coudekerque-Branche, était tombé dans le canal de Bergues, au fond de la rue de Lille. Il en a été retiré par M. Rett, 18 ans, 29 ans, forgeron, rue de Paris.

Toutes ses félicitations au courageux sauveteur.

Commencement d'incendie. — Hier soir, vers 8 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une pièce de tracée du bas, une lampe à pétrole allumée se détacha soudain et tombant sur le parquet, une grande flamme monta et tout consumer.

Heureusement, la propriétaire de ce malheureux accident, qui a pu éteindre l'aide d'une pelle qui était cendre.

Malo les Bains — Le conseil municipal se réunira le 7 courant à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1° Requête relatives à l'achat de terrain et à l'indemnité ; vote du Conseil ; 2° Projet de création d'une école de garçons ; 3° Kiosque et empierrement de la place Turenne ; 4° Eguillage, mât et signal à apposer à l'entrée du port de la Chaussée-Neuve.

Saint-Pol sur Mer. — Pendant que Mme Cornette, ménagère de fourages, surveillait une livraison qu'elle faisait, des voleurs inconnus ont pénétré chez elle et emportèrent du linge du comptoir contenant une somme de 20 fr.

TENTATIVE DE VOL AVEC EFFRACTION

dans un poste d'octroi à Bergues

Pendant l'un des dernières nuits, de hardis malfaiteurs ont tentés de forcer le poste d'octroi de la porte d'Hondschoote, pendant qu'ils y étaient, ils ont essayé de voler.

Ils ont pénétré dans le poste d'octroi, en brisant les vitres du bureau et ont tenté de forcer le tiroir où la recette. Et, les voleurs durent s'en retourner bredouille.

Armfoutts-Cappel — Chez Mme Julie Whets, des individus ont fait main basse sur 2 poules et 12 lapins.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Victime du froid. — Dame Delobel, commissionnaire en chemin de fer, revenant avant-hier soir, à son domicile, a été frappée d'une congestion cérébrale produite par le froid, et l'a ensuite on la trouvé mort vers 10 h.

Noyelles-sur-Bellonne. — La police de Boulogne a reçu, hier, Pierre Dupuis, cultivateur de Noyelles-sur-Bellonne, âgé de vingt ans, chez M. Bar, marchand, boucher à Boulogne.

BÉTHUNE

Lens — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une grande cavalcade au bénéfice du Bureau de bienfaisance aura lieu cette année à Lens. Les représentants des différents cercles de la ville se sont réunis jeudi soir, dans une des salles de la mairie à leffet de se concerter sur les mesures à prendre pour l'organisation du cortège, qui sortira le dimanche de la mi-carême.

Afin de rehausser l'éclat de cette fête la concours de plusieurs musiques voisines va être sollicité.

Nous pouvons dès à présent annoncer que rien ne sera négligé pour assurer le succès de cette cavalcade, laquelle, si nous en jugeons par les dispositions prises sera très brillante et digne de la cité lensoise.

Puisqu'il s'agit de soulager de malheureux, les organisateurs peuvent en cette circonstance compter sur le concours le plus empressé de notre Jonnal.

Barnes. — Pour complicité et vols de recèles, le nommé Jean de M. Isaïdore, ébéniste et Jules Jean Baptiste, cultivateur à Barnes, la gendarmerie vient de diriger proche ... contre un nommé Emile, François et Joseph Wantier, mineurs, et Becquet Sabine, ménagère.

Vendin-le-Vieil. — Profitant de l'absence de la famille Vétudin à Douai, voyre Bigotte, mineur, un individu jusqu'alors demeuré inconnu a saisi hier soir dans la demeure de celle-ci, où il a soustrait une certaine somme d'argent déposée dans un tiroir.

Les recherches sont faites dans le but de découvrir l'auteur de ce vol.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Importants détournements. — M. Sauvage, receveur principal, entrepreneur à St-Pol, vient d'être à l'entreprise, vaudrait de la part d'un homme qui, depuis quelques années était employé chez lui et auquel il avait accordé sa confiance, d'un vol qui se pratiquait sur le compte, sur une grande échelle et qui, malheureusement, s'est découvert grâce à l'arrivée de M. Boutet, sous-directeur à St-Pol.

Il a gâté d'un manquant de grande quantité de tabac en cendre, tabac en paquet, évalués à 2,400 fr. ; depuis longtemps les débitants de tabac avaient à se plaindre de ne pas recevoir leur compte en règle. On recherche les receleurs.

SAINT-OMER

Accident mortel à Oye

M. Delrocq, 34 ans, domestique chez M. Tricquet, a été violemment frappé à la tête par une grande porte renversée. On le trouva mort quand on voulut lui porter secours.

MONTREUIL

Découverte d'un enfant. — Les ouvriers de M. Haver Frédéric ont découvert, hier, dans la Canche, le cadavre d'un individu qui paraissait y avoir séjourné pendant plusieurs jours.

On n'a pas encore établi l'identité.

Marconne. — Le garde champêtre de Marconne, Honoré Berthe, retournait chez lui vers 10 heures, lorsqu'il glissa et se fractura une jambe.

Le malheureux, traité par le froid, appelé en vain au secours, ce n'est que le lendemain, vers à cinq heures, que des ouvriers le trouvèrent à moitié gelé et presque évanoui.

M. Honoré Berthe fut transporté aussitôt chez M. Georges Nau, tailleur, où on le rechauffa, puis on le reconduisit sur un matelas à son domicile.

Son état est très grave.

CALAIS

Abus de confiance. — Après enquête, la police a dressé procès-verbal à la charge de M. Kosta, Eugène, 28 ans, pour abus de confiance au préjudice de son patron M. Vandeninghen, négociant, rue St-Michel.

LILLE

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 3 Janvier 1891

Le Tribunal de Lille, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

Abus de confiance. — Le Tribunal a jugé, par défaut, le nommé A. H. aide-comptable de l'administration des douanes, prévenu d'abus de confiance.

Il ressort des débats que, depuis 1888, le prévenu a pris le coffre-fort de l'administration des douanes et s'en servait pour l'employait, une somme de 600 francs environ.

Il est condamné à huit mois de prison.

Falsification de chicorée

Après les falsifications de poivre et de pain d'épice, voici maintenant la falsification de la chicorée.

Le Parquet devant la correctionnelle.

Le sont : Camille Bénédicte, Jules Sergent, Marcq-en-Barœul ; Charles Pollet, Edmond Fayet, Roubaix ; Charles Dupuis, Lille.

Voici comment ils opéraient : des moulins, opérations ils faisaient des mélanges.

Le gaz employé dans les usines, chicorée non pulvérisée. Les autres employaient des parts de chicorée de seigle et de poudre de racine de chicorée. Les autres employaient des parts de chicorée de seigle et de poudre de racine de chicorée. Les autres employaient des proportions certaines mêmes ont été jusqu'à 18 0/0. Or en 1850, l'autorisé la fabrication de 14 chicorée de 14 0/0 de cet ordre. Mais, en 1890, le chiffre a remonté et de 8 0/0 pour la chicorée en poudre. Interrogés, les prévenus reconnaissent avoir fait ces dans ces conditions, mais ils ont soutenu que leurs patrons en étaient parfaitement informés.

Le Tribunal, après en avoir délibéré, renvoie sur cette affaire son jugement à huitaine.

TOURCOING

Coups de couteaux. — Il y a eu il ... qui ... ces jours, un coup de couteau ... Hier, cependant, un jeune homme de 19 ans, Fidèle Lecerc, ... Lecleroq, le soir du 4 décembre dernier, dans un cabaret où avec des camarades, il avait passé ... Le jeune Lecerc ... Il ne reçut pas